

L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie

L'AAMFG est signataire de la Charte des associations avec la Direction Générale et est membre de l'Entente Gendarmerie



www.aamfg.fr

■ FONDATION MAISON
DE LA GENDARMERIE
QUI SOMMES-NOUS ?



■ ACCUEIL DES VICTIMES
DE VIOLENCES
INTRA-FAMILIALES :
LE RÔLE CRUCIAL DE
L'INTERVENANT SOCIAL
EN GENDARMERIE



DOSSIER SPÉCIAL
La gendarmerie
face au cyclone Chido

Retrouvez-nous sur
twitter.com/aamfg



Retrouvez-nous sur
www.facebook.com/AAMFG.fr





SOMMAIRE

■ Dossier Spécial Mayotte les gendarmes face au cyclone Chido

• **Cyclone Chido :** 2
Une catastrophe dévastatrice à
Mayotte

• **Une mobilisation exceptionnelle** . 7
pour assurer le ravitaillement en eau

• **Anticipation et riposte** 11
de la gendarmerie face à la crise

• **Le soutien et la logistique** 15
au service de la résilience et de la
robustesse des gendarmes

• **Les Gendarmes engagés** 21
dans les colonnes multi-missions de
reconnaissance

■ **JeVeuxAider.gouv.fr** 17
Par la réserve Civique

■ **Fondation de la Maison** 22
de la Gendarmerie :
Qui sommes-nous ?

■ **Accueil des victimes** 28
de violences intra-familiales :
le rôle crucial de l'intervenant social
en Gendarmerie

■ **Notre BULLETIN** 32
D'ADHÉSION

EDITO

Le bénévolat est une pierre angulaire du monde associatif. Sans l'engagement désintéressé de personnes prêtes à donner de leur temps et de leur énergie, de nombreuses structures, dont l'AAMFG, ne pourraient tout simplement pas remplir leur mission d'entraide et de soutien.

Au sein de notre association, les motivations qui poussent à s'engager sont multiples. Certains ressentent le besoin d'aider, mus par un profond sens de la solidarité et du devoir. D'autres, ayant traversé des épreuves, ont trouvé auprès de l'AAMFG une écoute et un appui, et souhaitent à leur tour tendre la main à ceux qui en ont besoin. Quelle que soit la raison qui vous anime, chaque engagement est précieux.

Si vous possédez une expertise, une expérience ou simplement l'envie de contribuer, sachez que votre implication peut faire la différence. Rejoindre nos rangs en tant que bénévole, intégrer une commission, devenir délégué... les possibilités sont nombreuses et adaptées à chacun. Devenir bénévole est un choix, un acte de générosité qui participe directement au développement et à l'efficacité de notre association.

L'AAMFG repose sur cette synergie entre adhérents et bénévoles. D'un côté, ceux qui sollicitent notre soutien ou souhaitent témoigner leur solidarité. De l'autre, ces hommes et ces femmes engagés sur le terrain, qui constituent un véritable maillage humain et géographique, essentiel à la vitalité de notre réseau.

Nous tenons ici à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui, par leur engagement, permettent à notre association de poursuivre sa mission. Chaque geste compte, chaque action renforce notre solidarité. Alors, si vous hésitez encore à franchir le pas, sachez que l'AAMFG a besoin de vous.

Ensemble, faisons vivre l'entraide et la fraternité.

Edition Semestriel

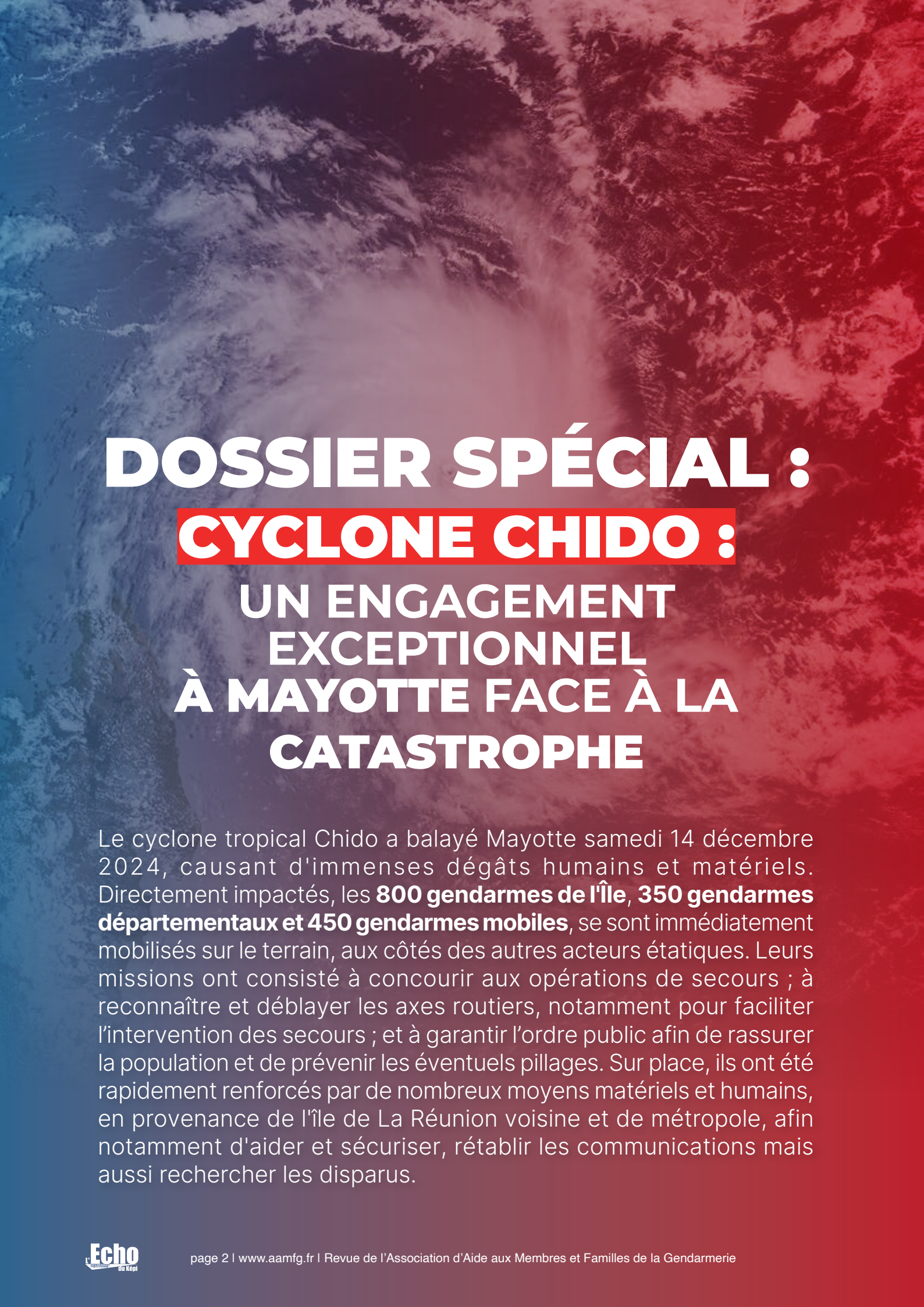
Revue Officielle de **L'ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES
ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE**
Siège Social : 13 Route des Planèzes 23400 BOURGANEUF

Régie publicitaire exclusive : Service Coordination Imprimerie
350, avenue du Prado - 13008 Marseille - Tél. 04 65 27 80 00
Mail : service-coordination-imprimerie@orange.fr

Impression : **MEDIAPRINT** - 84120 PERTUIS

Toute erreur ou omission étant involontaire, ne peut engager la responsabilité de Service Administratif
Publicitaire. Crédits photos : Freepik, Unsplash, google.





DOSSIER SPÉCIAL :

CYCLONE CHIDO :

UN ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL À MAYOTTE FACE À LA CATASTROPHE

Le cyclone tropical Chido a balayé Mayotte samedi 14 décembre 2024, causant d'immenses dégâts humains et matériels. Directement impactés, les **800 gendarmes de l'île, 350 gendarmes départementaux et 450 gendarmes mobiles**, se sont immédiatement mobilisés sur le terrain, aux côtés des autres acteurs étatiques. Leurs missions ont consisté à concourir aux opérations de secours ; à reconnaître et déblayer les axes routiers, notamment pour faciliter l'intervention des secours ; et à garantir l'ordre public afin de rassurer la population et de prévenir les éventuels pillages. Sur place, ils ont été rapidement renforcés par de nombreux moyens matériels et humains, en provenance de l'île de La Réunion voisine et de métropole, afin notamment d'aider et sécuriser, rétablir les communications mais aussi rechercher les disparus.



CYCLONE CHIDO : UNE CATASTROPHE DÉVASTATRICE À MAYOTTE

En décembre 2024, l'archipel de Mayotte a été frappé par un événement climatique d'une rare violence : le cyclone tropical intense Chido. Après s'être formé au large de Diego Garcia le 5 décembre 2024, ce cyclone a rapidement pris de l'ampleur, atteignant la catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson, avec des vents soufflant à plus de 250 km/h. Si Chido a d'abord frappé plusieurs îles voisines de l'océan Indien, son passage à Mayotte a laissé des traces profondes tant sur le plan humain qu'environnemental.

UN CYCLONE IMPRÉVISIBLE ET DÉVASTATEUR

Le cyclone Chido a d'abord frappé les îles d'Agaléga et les Farquhar avant de se diriger vers Madagascar, les Comores et Mayotte. La trajectoire du cyclone a été relativement imprévisible, ce qui a compliqué les

préparatifs et l'anticipation de ses effets. En conséquence, la population mahoraise, déjà vulnérable en raison de l'isolement géographique de l'île et de l'absence d'infrastructures résilientes, a dû faire face à une catastrophe d'une ampleur inédite. Dès son arrivée à Mayotte, le cyclone a causé des destructions massives : des infrastructures



ont été ravagées, les habitations ont été lourdement endommagées et les routes ont été coupées. Plusieurs zones de l'île ont été privées d'électricité pendant des jours, et les conditions de vie se sont rapidement dégradées pour les habitants. Le cyclone Chido a également déclenché des inondations et des glissements de terrain, amplifiant encore l'ampleur des destructions.

DES PERTES HUMAINES ET UN BILAN DIFFICILE À ÉTABLIR

L'impact humain de Chido reste un sujet de débat. Alors que les autorités avancent un bilan de 172 morts, des zones particulièrement isolées restent difficiles d'accès, ce qui complique la collecte d'informations précises. Les blessés sont nombreux, avec plus de 6 500 personnes recensées, dont certaines dans un état grave. L'imprécision du bilan est en grande partie liée aux difficultés d'évalua-

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi

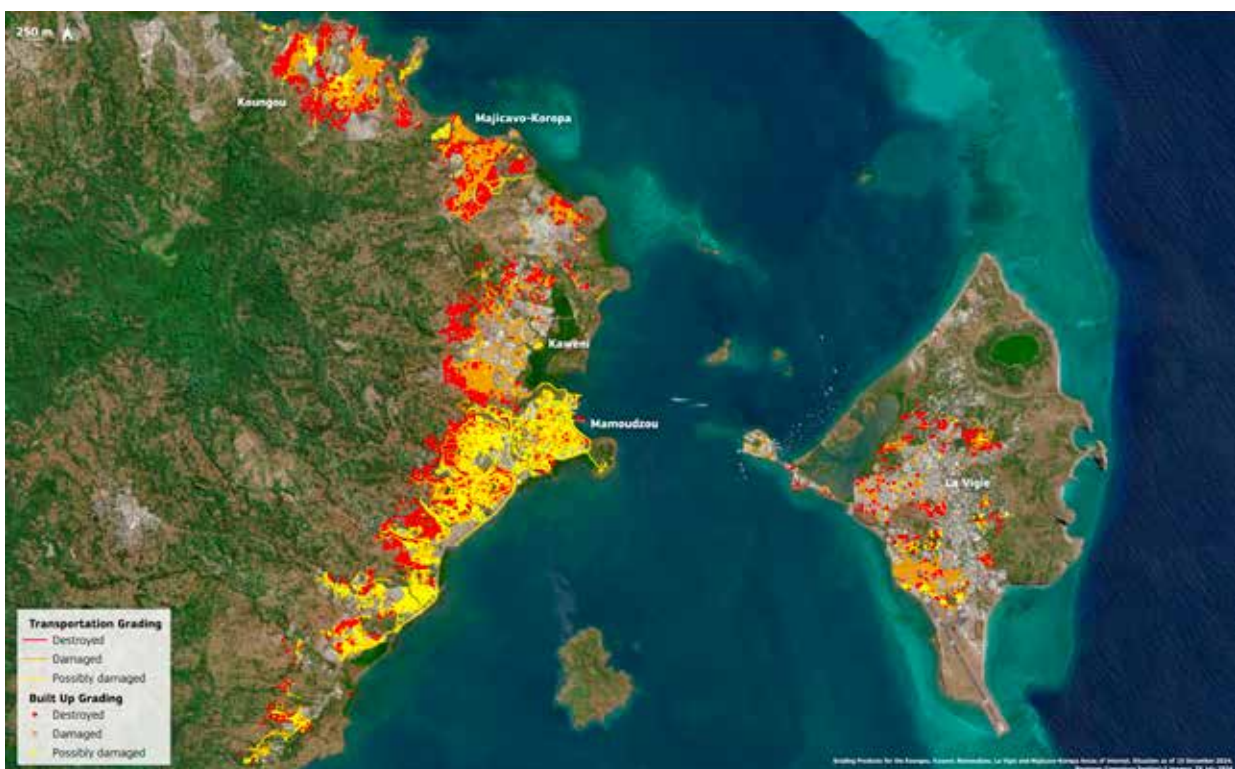


tion sur le terrain, où les infrastructures de communication ont été largement endom-

magées. En outre, le nombre de victimes pourrait encore évoluer à mesure que les opérations de secours progressent. Les autorités locales et les organisations humanitaires se battent contre le temps pour venir en aide aux populations touchées. Cependant, les conditions météorologiques extrêmes compliquent l'acheminement de l'aide, notamment pour les régions plus reculées de l'île.

DES DESTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES CONSIDÉRABLES

Outre l'impact humain, le cyclone Chido a eu des répercussions graves sur l'environnement de Mayotte. L'archipel, déjà fragile du point de vue écologique, a subi des dégâts importants : des forêts endommagées, des écosystèmes marins perturbés et une faune locale gravement affectée. Le littoral a été particulièrement touché, avec des plages érodées et des coraux dégradés par les eaux boueuses.



Carte du programme Copernicus montrant les dégâts à Mamoudzou et Petite-Terre zones détruites zones endommagées zones probablement endommagées



Les experts s'inquiètent des conséquences à long terme sur les écosystèmes marins, qui représentent un bien précieux pour l'île, tant sur le plan écologique qu'économique. La dégradation des récifs coralliens, essentielle pour la biodiversité marine, pourrait entraîner une réduction des ressources halieutiques et nuire à l'économie locale, en particulier à la pêche, secteur clé à Mayotte.

LES MESURES DE SECOURS : UNE RÉPONSE SOUS TENSION

Face à l'ampleur de la catastrophe, les autorités ont déployé une aide d'urgence sur plusieurs fronts : l'acheminement de vivres, de matériel médical, ainsi que la mise en place de points de distribution pour les populations les plus vulnérables. Des secours aériens et maritimes ont été organisés pour atteindre les zones les plus touchées, mais les conditions météorologiques restent un obstacle majeur. Les mesures de secours ont été coordonnées par le gouvernement français et les autorités locales, notamment la gendarmerie, qui joue un rôle crucial dans l'organisation des secours, l'évaluation des dommages et la gestion des populations si-

nistrées. Néanmoins, la reconstruction à long terme de l'île représente un défi colossal. Les autorités se préparent déjà à la gestion de la reconstruction, mais la priorité reste à la gestion des secours immédiats et à la prise en charge des blessés.

LA RÉSILIENCE FACE À L'ADVERSITÉ

Le cyclone Chido a révélé les vulnérabilités structurelles et organisationnelles de Mayotte, mais aussi la résilience des Mahorais face à la catastrophe. Dans un contexte difficile, les habitants de l'île ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle, malgré l'ampleur des destructions. Les initiatives locales, soutenues par les autorités, ont permis de renforcer la coordination des secours, même si des lacunes demeurent.

Dans l'après-cyclone, la gendarmerie a joué un rôle déterminant dans la gestion de la crise. Leur capacité à déployer des équipes sur le terrain, à organiser des évacuations et à soutenir les actions humanitaires a été un pilier fondamental dans le rétablissement de l'ordre et de la sécurité sur l'île.

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi



MAYOTTE : **UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE POUR ASSURER LE RAVITAILLEMENT EN EAU APRÈS LE CYCLONE CHIDO**

Lorsque le cyclone Chido a frappé Mayotte, il a laissé derrière lui un territoire fortement endommagé. Parmi les conséquences les plus préoccupantes, les infrastructures d'eau potable ont été sévèrement touchées, laissant des milliers de Mahorais sans accès direct à cette ressource essentielle. Face à cette crise humanitaire, une réponse d'ampleur s'est mise en place.

UNE SITUATION CRITIQUE APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE

Dès les premières heures suivant le passage du cyclone, les autorités locales ont constaté l'ampleur des dégâts : routes bloquées, infrastructures hydrauliques hors service et populations isolées. L'île, qui dépend déjà

de ressources en eau limitées, a rapidement basculé dans une situation d'urgence nécessitant une intervention rapide et efficace. La destruction partielle des réseaux d'acheminement de l'eau a exacerbé la crise, rendant vitale la mise en place d'un système de distribution d'eau potable alternatif.



Face à cette catastrophe, les autorités ont immédiatement mobilisé les forces présentes sur l'île pour organiser la distribution de l'eau.

La gendarmerie nationale, épaulée par les forces armées françaises, a joué un rôle clé dans la sécurisation et la logistique de ces opérations.

UNE LOGISTIQUE MILITAIRE ET CIVILE COORDONNÉE

L'un des plus grands défis a été l'acheminement rapide et sécurisé de l'eau vers les populations les plus vulnérables. L'île de Mayotte, composée de deux parties – Petite-Terre et Grande-Terre –, a dû faire face à des difficultés de transport accrues par l'état des infrastructures portuaires et routières endommagées par le cyclone.

Un pont aérien a rapidement été mis en place avec le déploiement d'hélicoptères de l'armée de Terre, permettant de livrer l'eau potable dans les zones les plus enclavées. À bord d'un hélicoptère SA 330 Puma, l'adjudant Basile, mécanicien navigant, a témoigné de l'importance de cette mission : **« Chaque jour, nous transportons plusieurs palettes de bouteilles d'eau vers les points de distribution. L'hélicoptère nous permet de**

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi



contourner les routes coupées et d'atteindre les zones difficiles d'accès en un temps record. »

En parallèle, un dispositif terrestre a été organisé. Les forces de gendarmerie ont sécurisé le transport de camions chargés d'eau, veillant à éviter tout pillage ou débordement lors de la distribution. Ces convois portaient des points de stockage, notamment du port de Longoni, pour rejoindre les différentes communes affectées.

UN TRAVAIL MAIN DANS LA MAIN AVEC

Les municipalités, en première ligne de la gestion de cette crise, ont également joué un rôle fondamental dans la mise en place des points de distribution et la gestion des files d'attente. Des élus locaux ont coordonné l'installation de points de ravitaillement où la population pouvait venir récupérer des bouteilles d'eau selon des quotas définis pour

garantir une répartition équitable. Le maire de Dembéné, une commune particulièrement touchée, a souligné l'importance de cette coopération : **« Sans l'appui des forces de l'ordre et de l'armée, nous n'aurions jamais pu gérer cette crise seuls. Leur soutien logistique a été déterminant pour permettre à nos habitants d'accéder à l'eau potable en attendant la remise en état du réseau. »**

Les habitants, bien que confrontés à une situation difficile, ont fait preuve de patience et de résilience, aidant parfois à l'organisation des files et à la distribution. La solidarité locale a joué un rôle clé pour maintenir l'ordre et assurer une répartition efficace des ressources.

LES DÉFIS LOGISTIQUES ET SÉCURITAIRES

Au-delà de l'acheminement, la distribution de l'eau a soulevé plusieurs enjeux sécuritaires. La détresse provoquée par la pénurie



a entraîné quelques tensions, nécessitant une vigilance accrue des forces de l'ordre pour éviter tout mouvement de panique. Des patrouilles de gendarmerie ont été déployées autour des points de distribution afin de prévenir toute tentative de vol ou d'accaparement des stocks par certains individus.

De plus, le rationnement de l'eau a nécessité une communication claire auprès des habitants. Des messages ont été diffusés par la préfecture et les municipalités pour expliquer les quantités disponibles et les modalités d'accès aux ressources. Des agents municipaux ont été mobilisés pour superviser ces opérations et assurer un suivi quotidien des besoins des différentes zones affectées.

UN ENGAGEMENT HUMAIN ET LOGISTIQUE SANS PRÉCÉDENT

Le cyclone Chido a mis à l'épreuve la capacité de réponse des institutions françaises à Mayotte, et la coordination entre les différentes entités engagées a permis de contenir la crise. L'action conjointe des militaires, des gendarmes et des municipalités a montré l'efficacité d'une intervention rapide et bien structurée en situation d'urgence.

Le capitaine Lefevre, officier de gendarmerie en charge des opérations sur place, a témoigné de l'engagement de ses équipes : « Nos hommes ont travaillé sans relâche pour assurer la sécurité des points de distribution et accompagner les convois d'eau potable. Voir la reconnaissance dans les yeux des habitants nous rappelle pourquoi nous faisons ce métier. »

Les forces armées, quant à elles, ont souligné l'importance des enseignements tirés de cette mission pour améliorer les futures réponses aux catastrophes naturelles, notamment en matière de transport et de coordination interservices.

VERS UNE RECONSTRUCTION DURABLE

Si la distribution d'eau a permis de soulager temporairement la population, le véritable défi réside maintenant dans la reconstruction des infrastructures endommagées. Des travaux d'urgence ont été engagés pour restaurer les canalisations endommagées et renforcer la résilience du réseau d'approvisionnement en eau.

Des solutions pérennes sont également à l'étude, notamment la mise en place de systèmes de stockage d'urgence et l'amélioration des infrastructures de dessalement de l'eau de mer, qui pourraient offrir une alternative en cas de futures catastrophes.

Le passage du cyclone Chido rappelle ainsi l'importance d'une préparation efficace face aux crises climatiques. Mayotte, déjà vulnérable en raison de son insularité et de sa dépendance à des infrastructures fragiles, devra tirer les enseignements de cet épisode pour renforcer sa résilience face aux événements climatiques extrêmes à venir.

En attendant, c'est grâce à l'engagement sans faille des gendarmes, des forces armées, des municipalités et des habitants que Mayotte a su surmonter cette épreuve avec courage et solidarité.



MAYOTTE : ANTICIPATION ET RIPOSTE DE LA GENDARMERIE FACE À LA CRISE

Le passage du cyclone Chido restera gravé comme l'un des événements climatiques les plus dévastateurs que le territoire ait connus depuis près d'un siècle. Le général Lucien Barth, Commandant de la gendarmerie (COMGEND) de Mayotte, revient sur la gestion de cette crise majeure, depuis l'anticipation jusqu'à l'arrivée des renforts et les premières mesures prises pour aider la population.

UNE PRÉPARATION RIGOREUSE FACE À UN PHÉNOMÈNE EXCEPTIONNEL

Dès l'annonce de l'arrivée du cyclone, la gendarmerie a mis en place un dispositif spécifique, reposant sur son expérience en gestion de crise. **"Nous sommes un COMGEND en opération permanente,**

habitués à faire face à des crises multiples, qu'elles soient climatiques, hydriques ou sociales. Nous avons appliqué nos réflexes communs à toutes les crises, en nous assurant de la continuité de nos missions et de la protection de nos personnels et de leurs familles", explique le général Barth.



La prévention a été un axe majeur de cette préparation. Les forces de l'ordre ont multiplié les patrouilles pour sensibiliser la population et inciter les municipalités à prendre les mesures nécessaires. **"Beaucoup d'habitants n'étaient pas conscients de la gravité de la situation, contrairement à d'autres territoires ultramarins plus exposés aux cyclones. Nous avons dû insister, même en alerte rouge, pour bien faire comprendre**

l'ampleur du danger." Malgré ces efforts, une partie de la population vivant dans des habitats précaires est restée particulièrement vulnérable.

Parallèlement, la gendarmerie a sécurisé ses propres infrastructures : renforcement des casernes, protection des équipements et stockage des ressources essentielles. Les unités nautiques ont mis leurs intercepteurs à l'abri, et les groupes électrogènes ont été vérifiés une dernière fois pour garantir leur bon fonctionnement après le passage du cyclone.

PREMIÈRES ACTIONS APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE

"Même en ayant vécu d'autres cyclones, l'impact est toujours stupéfiant", confie le général Barth. Une fois la tempête passée, l'urgence a été de rétablir le contact entre les

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi



unités. "Nous savions que les communications allaient être coupées progressivement au fur et à mesure que le cyclone gagnait en intensité. La priorité a donc été de rompre l'isolement et de rétablir le contact aussi vite que possible."

Grâce à un dispositif d'anticipation, les unités ont pu fonctionner de manière autonome en attendant la reprise des liaisons. Dès la levée de l'alerte violette, la gendarmerie a déployé des colonnes multimissions pour ouvrir les axes routiers, porter secours et intervenir dans les zones les plus sinistrées.

"La population nous voit au quotidien, elle doit nous voir encore plus en période de crise. Il était essentiel de montrer notre présence rapidement."

Les efforts se sont concentrés sur la réouverture des routes, indispensables pour désenclaver les communes et garantir l'acheminement des secours. En quelques jours, toutes les brigades ont pu être jointes physiquement, et en moins d'une semaine, les communications radios et téléphoniques ont été rétablies.

UNE RÉSILIENCE ÉPROUVÉE

Malgré l'ampleur du désastre, les forces de gendarmerie n'ont jamais cessé d'assurer leurs missions. **"Aucune brigade n'a cessé de fonctionner, même si les dégâts matériels ont été considérables. Deux casernes, celles de Koungou et de Tsingoni, sont désormais inutilisables. De nombreux gendarmes et leurs familles ont tout perdu et doivent être relogés."**

Outre la gestion des secours, la gendarmerie a dû faire face aux troubles post-catastrophe, notamment en matière de sécurité. Des tentatives de pillage ont été observées dans certains quartiers, nécessitant une vigilance accrue pour assurer la protection des biens et des personnes.

LES DÉFIS LIÉS À L'INSULARITÉ

Mayotte, de par sa situation géographique, est confrontée à des contraintes particulières en gestion de crise. **"L'isolement impose de s'appuyer sur ses propres ressources en attendant les renforts, qui ne peuvent pas arriver immédiatement", souligne le général Barth. "Nous avons aussi une population avec une forte identité culturelle, ce qui exige une approche adaptée aux réalités locales."**

Cette résilience est d'autant plus frappante



que les Mahorais subissent depuis des mois une grave crise hydrique, aggravée par des conditions de vie déjà précaires. **"Les habitants sont habitués aux situations difficiles, mais après un cyclone d'une telle ampleur, le sentiment d'isolement et d'abandon a été particulièrement fort. Il était essentiel de rétablir rapidement le lien avec eux."**

UN ENGAGEMENT FORT AUPRÈS DE LA POPULATION

La gendarmerie joue un rôle clé dans le maintien du lien social. "Nos forces sont en contact permanent avec la population, notamment via nos référents dédiés aux quartiers sensibles et aux bandes de jeunes. Cette proximité permet de mieux comprendre les attentes et les besoins des habitants."

L'engagement des gendarmes a été renforcé par l'arrivée de renforts en provenance de La Réunion et de métropole. **"Avant le cyclone, nous étions déjà 800 gendarmes**

déployés à Mayotte, dont deux Escadrons de gendarmerie mobile. Avec l'arrivée de nouveaux renforts, nous avons pu intensifier nos actions sur le terrain et renforcer la sécurité."

UNE RECONSTRUCTION PROGRESSIVE

Alors que l'archipel panse ses plaies, la priorité reste la remise en état des infrastructures et le soutien aux sinistrés. **"Il faudra du temps pour reconstruire, mais la solidarité et la mobilisation de l'État sont là. Nous continuerons à accompagner la population dans cette épreuve."**

Le cyclone Chido aura marqué un tournant pour Mayotte, mettant en lumière la nécessité d'une meilleure anticipation des catastrophes naturelles. Grâce à leur engagement et leur réactivité, les forces de gendarmerie ont joué un rôle crucial dans la gestion de cette crise sans précédent.

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi



MAYOTTE :

LE SOUTIEN ET LA LOGISTIQUE AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE ET DE **LA ROBUSTESSE DES GENDARMES**

La réponse apportée par la Gendarmerie nationale face à la crise provoquée par le passage du cyclone Chido à Mayotte, repose sur deux éléments clés et indissociables : l'endurance et la capacité d'adaptation des gendarmes locaux, qu'ils soient départementaux ou mobiles, combinées à une logistique efficace qui a permis le déploiement rapide de renforts. Retour sur cette mobilisation exceptionnelle à travers le témoignage de quatre acteurs essentiels.



LIEUTENANT-COLONEL CHRISTIAN PÉPIN, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE (COMGEND) DE MAYOTTE

« Mon rôle consistait à coordonner le soutien logistique et humain nécessaire aux opérations en lien avec les différents bureaux du COMGEND. Deux jours avant l'arrivée du cyclone, nous avons distribué dans chaque unité des équipements d'urgence, comprenant notamment des lampes, des tronçonneuses, des disqueuses, des groupes électrogènes, ainsi que des rations alimentaires et de l'eau. Ces stocks, mis à jour en 2022, nous ont permis d'anticiper au mieux l'impact de l'événement, bien que Mayotte n'ait pas connu de cyclone majeur depuis plusieurs années.

Le 14 décembre, nous avons activé une cellule de crise en attendant l'arrivée du

détachement du Centre national des opérations (CNO). Cette cellule nous a permis d'organiser l'accueil des renforts et de gérer les premières évacuations de familles de gendarmes. La logistique a été intégrée à notre dispositif de suivi opérationnel, en collaboration avec le Bureau opérations emploi (BOE) et le Centre de coordination des opérations (CCO) du COMGEND.

Après le passage du cyclone, nous avons été confrontés à une coupure totale des communications, notamment dans le nord et l'ouest de l'île, compliquant l'évaluation des dégâts. La priorité était d'assurer la sécurité de notre personnel – heureusement indemne – et d'évaluer l'état des infrastructures. Environ 72 gendarmes ont perdu leur logement, et deux casernes, celles de Tsingoni et de Koungou, ont subi d'importants dommages.

DOSSIER SPÉCIAL CYCLONE CHIDO

Echo du Képi



Dès le 18 décembre, nous avons accueilli 41 renforts venus de métropole, suivis de deux Compagnies de marche (CdM) d'environ 100 gendarmes chacune, l'une envoyée par le COMGEND de La Réunion, l'autre depuis la métropole. Ces renforts s'ajoutaient aux huit Escadrons de gendarmerie mobile (EGM), dont six étaient déjà présents sur l'île. En l'espace de cinq jours, tous les renforts étaient en place. La rapidité de cette mobilisation, permise par la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), nous a permis de recentrer nos efforts sur la remise en état des installations et le relogement

des militaires sinistrés. Les gendarmes en poste à Mayotte sont habitués à faire face à des conditions difficiles, qu'il s'agisse de crises ou de problèmes d'approvisionnement en ressources essentielles. Leur résilience a été renforcée par la mise en place d'un dispositif opérationnel et logistique efficace, garantissant ainsi une réponse adaptée à la situation. »

COMMANDANT BRUNO SANKARÉ, CHEF DU BUREAU SOUTIENS FINANCES (BSF) DU COMGEND DE MAYOTTE

« L'un des défis majeurs a été d'héberger les renforts tout en relogant les gendarmes sinistrés. Grâce aux partenariats établis avec les établissements hôteliers de l'île, nous avons pu disposer rapidement de chambres. La Préfecture de Mayotte a également facilité le transfert de certains clients vers La Réunion afin de libérer des places.

Néanmoins, cela ne suffisait pas. Nous avons donc loué des maisons vacantes sur Grande-Terre, avec l'appui du Groupement opérationnel de maintien de l'ordre (GOMO) qui a contacté directement les propriétaires.

Trois établissements scolaires ont également été utilisés temporairement avant d'être restitués à temps pour la rentrée.

Concernant l'alimentation, si les premiers jours ont nécessité l'usage de rations de combat, nous avons rapidement pu assurer la distribution de repas chauds via un partenariat avec l'hôtel Ibis de Petite-Terre et plusieurs restaurants de Grande-Terre. En parallèle, un réapprovisionnement en armement a été effectué depuis la métropole.

Pour garantir la mobilité des renforts, une centaine de véhicules ont été loués auprès de sociétés privées.

Afin d'optimiser les coûts, nous avons proposé à la Direction des soutiens et

des finances (DSF) de la DGGN d'investir directement dans l'achat de véhicules plutôt que de poursuivre des locations prolongées.

Enfin, l'arrivée de spécialistes du Corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN) a été un atout précieux. Des mécaniciens, armuriers et personnels d'appui opérationnel ont ainsi pu renforcer notre structure et nous permettre de maintenir un fonctionnement optimal malgré les contraintes. »

**CAPITAINE FLORE KAPOSZTAS,
CHEF ADJOINT DU SERVICE DE SOUTIEN
À LA PROJECTION OPÉRATIONNELLE
(SSPO)**

« Déployé en tant que bras logistique du CNO, le SSPO s'est vu confier trois missions prioritaires. Tout d'abord, nous avons pris en charge la logistique de crise propre au cyclone Chido, permettant au BSF de se concentrer sur le relogement des sinistrés. Notre objectif premier était d'organiser l'acheminement et la distribution du fret arrivant par voie maritime et aérienne, via deux bases logistiques : l'une à l'aéroport de Pamandzi, l'autre au port de Longoni.

Au total, près de 200 tonnes de matériel ont été expédiées vers Mayotte, comprenant notamment quinze camions tout-terrain (TRM) et quatre Véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG). Outre ces équipements spécifiques, nous avons également envoyé 500 lits pliants, 23 000 rations de combat et plus de 70 000 litres d'eau pour soutenir les troupes sur place.

Ensuite, nous avons mis en place un suivi rigoureux des ressources afin de garantir une distribution efficace aux différentes unités déployées sur l'île. Cet effort de coordination a été essentiel pour maintenir l'efficacité des opérations.

Enfin, nous avons contribué à la création d'un dispositif d'hébergement temporaire pour anticiper l'arrivée de nouveaux renforts. Après une mission de reconnaissance sur le territoire, nous avons installé en 48 heures un camp de fortune dans un gymnase de Pamandzi, équipé de tentes, de lits et de systèmes de climatisation. Cette solution a permis de libérer les établissements scolaires qui avaient été réquisitionnés et d'accueillir les renforts dans des conditions acceptables. »

Grâce à cette chaîne logistique bien rodée et à la mobilisation rapide des effectifs, la gendarmerie a pu assurer une continuité opérationnelle malgré l'ampleur de la catastrophe. La réactivité des forces déployées et l'efficacité des dispositifs mis en place ont été déterminants pour garantir la sécurité des habitants et des militaires sur l'île.

MAYOTTE : **LES GENDARMES ENGAGÉS** **DANS LES COLONNES** **MULTI-MISSIONS DE** **RECONNAISSANCE**

Dans le cadre du renforcement des opérations à Mayotte après le passage du cyclone Chido, les gendarmes assurent la sécurisation du territoire et participent à des missions de reconnaissance multi-services.



(EGM) 27/1 de Drancy, mènent une mission de reconnaissance aux côtés de la Croix-Rouge. Leur mission les conduit au cœur des "bangas", ces quartiers informels particulièrement touchés par la tempête du 14 décembre.



Le 22 décembre 2024, sur la route des Badamiers, au nord de Petite-Terre, plusieurs unités de gendarmerie, sous la coordination de l'Escadron de gendarmerie mobile

Déployées à la demande du Centre interministériel de crise (CIC), ces colonnes multi-missions interviennent sur l'ensemble de l'archipel. Elles regroupent des gendarmes, des sapeurs-pompiers, des personnels de la Croix-Rouge et de la Sécurité civile. L'objectif est double : identifier d'éventuelles victimes non recensées et assurer la prise en charge des blessés. La présence des forces de l'ordre garantit un environnement sécurisé pour l'ensemble des intervenants.

UNE COORDINATION ESSENTIELLE

Afin d'assurer une couverture exhaustive du territoire et une coopération efficace entre les services, ces missions sont supervisées par le Centre opérationnel départemental (COD) de Petite-Terre, auquel la gendarmerie

contribue activement. La planification et la mise en œuvre sont assurées par le Commandement de la gendarmerie de Mayotte (COMGENDYT), en collaboration avec le Groupe d'appui opérationnel (GAO) et le Groupement opérationnel de maintien de l'ordre (GOMO).

PRISE EN CHARGE DES BLESSÉS

Les personnels médicaux de la Croix-Rouge et les Formations militaires de la Sécurité civile (ForMiSC) jouent un rôle clé dans ces interventions. Amélie, médecin anesthésiste à l'hôpital de Mamoudzou, s'est portée volontaire pour prêter main-forte à la Croix-Rouge lors de cette mission.

« Nous effectuons une reconnaissance pour évaluer les besoins sanitaires et identifier les blessés. Selon les cas, nous pourrions les rediriger vers le centre de Pamandzi ou leur administrer des soins de première nécessité, comme la désinfection et le pansement des plaies », explique-t-elle. Munie de matériel de soins et d'outils d'évaluation, elle et son équipe s'attachent à repérer les personnes nécessitant une assistance immédiate.

Ces interventions permettent de venir en aide aux victimes qui, faute de moyens ou d'informations, ne se rendent pas spontanément dans les structures médicales. « Beaucoup de gens ne se déplacent pas vers les hôpitaux ou dispensaires. Il est donc crucial d'aller à leur rencontre pour leur apporter les soins nécessaires », témoigne Amélie.

La gendarmerie assure un périmètre sécurisé afin que les soignants puissent exercer leur mission dans les meilleures conditions.

SOUTIEN AUX POPULATIONS ET REMONTÉE DES INFORMATIONS

En parallèle des soins, les autorités locales organisent des points de distribution d'eau et de nourriture. Les colonnes multi-missions

profitent de leur présence sur le terrain pour informer la population des lieux et horaires de distribution.

D'autres unités de gendarmerie jouent également un rôle crucial. L'adjudant Mounir, de la Section de recherches (S.R.) de Mamoudzou, explique leur mission d'identification et de collecte d'informations sur l'état des victimes.

« Nous accompagnons les dispositifs mobiles afin de recenser les personnes blessées ou décédées, conformément aux directives du procureur de la République », précise-t-il. Cette démarche permet aussi d'assurer un suivi judiciaire en cas de vols ou de pillages post-cycloniques.

De son côté, le major Éric, chef de la Cellule d'identification criminelle (CIC) de Pamandzi, intervient en cas de découverte de corps. « Notre rôle est de préserver la scène et d'assurer l'identification des victimes dans les meilleures conditions », explique-t-il.

Chaque mission mobilise deux membres de la CIC, qui mettent leur expertise au service des équipes déployées sur le terrain.

Grâce à cette mobilisation conjointe des forces de l'ordre, des secours et des associations, Mayotte peut avancer vers une reconstruction plus rapide et plus sécurisée après le passage du cyclone Chido.

JeVeux Aider .gouv.fr

PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie, est née en avril 2000 du besoin de prendre la défense de la qualité de vie familiale de tous les personnels de la Gendarmerie. Essentiellement constituée de conjoints, mais ouverte à tous, l'AAMFG est animée d'une parfaite bonne volonté, respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse.

L'AAMFG a pour vocation d'alerter, mobiliser et sensibiliser sur les problèmes quotidiens, et intervenir aux cotés des familles lorsque cela est nécessaire. Nos membres, répartis sur tout le territoire français et notamment en secteur rural, ont besoin d'être écoutés, soutenus et de pouvoir compter sur une organisation dédiée à leurs problèmes.

**TROUVER UNE MISSION
DE BÉNÉVOLAT
AVEC L'AAMFG**





QUI SOMMES-NOUS ?

La Fondation Maison de la Gendarmerie, reconnue d'utilité publique, a 80 ans en 2024. Pilier de l'action sociale aux côtés de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, elle oeuvre auprès de l'ensemble des ressortissants et leurs familles (personnels actifs, civils, réservistes et retraités).

Dans ce cadre, elle agit sur 2 axes majeurs :

AU TRAVERS DE SON ACTION SOCIALE AUX CÔTÉS DES PLUS FRAGILISÉS

■ L'accompagnement des veuves/veufs et orphelins de la gendarmerie nationale. Elle le fait déjà au travers de ses aides financières et depuis mars 2023 en copilotant le programme BLEU PUPILLES, programme national d'accompagnement des orphelins, quelles que soient les causes de décès du parent militaire.

■ La réparation, en cas de maladie, de blessure ou de handicap par la mise à disposition d'infrastructures équipées et modernes afin d'héberger des populations fragilisées dans le cadre de stages et la mise en place de son programme **AIDONS NOS BLESSES ET LEURS FAMILLES**.

AU TRAVERS DE SON TOURISME SOCIAL

■ La proposition de séjours touristiques de choix dans des lieux incomparables à des tarifs privilégiés.

■ La proposition de séjours aux vacances scolaires pour les enfants de gendarme également à des tarifs privilégiés, voire de la gratuité (hors frais de dossiers) pour les orphelins.

AIDER, ASSISTER ET SECOURIR

Depuis plus de 80 ans, la Fondation Maison de la Gendarmerie, reconnue d'utilité publique, œuvre en faveur des veuves, des orphelins, ainsi que tous les personnels de la gendarmerie et de leurs familles confrontées à des situations de détresse lors de drames tels que le décès, la blessure, le handicap ou la maladie.

MILITAIRE EN ACTIVITÉ

En tant que militaire en activité, vous pouvez devenir donateur de la Fondation. Par votre intermédiaire, vos ayant-droits (conjoint-e et enfants) le sont automatiquement.

Vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

- Aides en cas de décès
- Aides en cas de blessures ou de maladie
- Solidarité orphelins
- Secours de la Fondation
- Aides aux études (allocations d'études et logements étudiants)
- Protection juridique

La fondation propose également des stages permettant de vous accompagner dans des moments difficiles. Vous pouvez profiter à

tarifs privilégiés de notre offre touristique dans nos villages-vacances, campings et hôtels. Vos enfants ont accès aux colonies de la fondation.

Pour venir en aide à vos camarades et être solidaire, la fondation vous propose également des dons ponctuels à réaliser en ligne au profit de toute la communauté ainsi qu'un dispositif de cagnottes, au profit d'une famille endeuillée ou dans la souffrance.lien

PERSONNEL CIVIL

En tant que personnel civil, vous pouvez vous pouvez devenir donateur de la Fondation. Par votre intermédiaire, vos ayants-droits (conjoint-e et enfants) le sont automatiquement.

Vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

- Aides en cas de décès
- Aides en cas de blessures ou de maladie
- Solidarité orphelins
- Secours de la Fondation
- Aides aux études (allocations d'études et logements étudiants)

Vous pouvez profiter à tarifs privilégiés de notre offre touristique dans nos villages-vacances, campings et hôtels. Vos enfants ont accès aux colonies de la fondation.

Pour venir en aide à vos camarades et être solidaire, la fondation vous propose également des dons ponctuels à réaliser en ligne au profit de toute la communauté ainsi qu'un dispositif de cagnottes, au profit d'une famille endeuillée ou dans la souffrance

RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL

En tant que réserviste opérationnel, vous pouvez vous pouvez devenir donateur de la Fondation. Par votre intermédiaire, vos ayants-droits (conjoint-e et enfants) le sont automatiquement.

Vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

En mission :

- Aides en cas de décès
- Solidarité orphelins

- Secours de la Fondation
- Aides aux études (allocations d'études et logements étudiants) - uniquement pour lui-même
- Protection juridique

Pendant l'année civile du contrat ESR :

Vous pouvez profiter à tarifs privilégiés de notre offre touristique dans nos villages-vacances, campings et hôtels. Vos enfants ont accès aux colonies de la fondation.

Par ailleurs, la fondation met en place une avance financière jusqu'au remboursement par l'Etat, lorsqu'un réserviste est victime d'un accident ou d'une blessure en service et est placé en arrêt de travail. Pour en savoir plus, notre service des prestations sociales est à votre écoute. Pour venir en aide à vos camarades et être solidaire, la fondation vous propose également des dons ponctuels à réaliser en ligne au profit de toute la communauté ainsi qu'un dispositif de cagnottes, au profit d'une famille endeuillée ou dans la souffrance.

RETRAITÉ(E) DE L'ARME

En tant que retraitée(e) de l'Arme, vous pouvez devenir donateur de la Fondation. Par votre intermédiaire, vos ayants-droits (conjoint-e, enfants et petits-enfants) le sont automatiquement.

Vous pouvez bénéficier des aides suivantes :
Secours de la Fondation
Aides aux études (allocations d'études et logements étudiants)

Vous pouvez profiter à tarifs privilégiés de notre offre touristique dans nos villages-vacances, campings et hôtels. Vos enfants et petits-enfants ont accès aux colonies de la fondation.

Pour venir en aide à vos camarades et être solidaire, la fondation vous propose également des dons ponctuels à réaliser en ligne au profit de toute la communauté ainsi qu'un dispositif de cagnottes, au profit d'une famille endeuillée ou dans la souffrance.



AIDONS NOS BLESSÉS ET LEURS FAMILLES

L'accompagnement de la Fondation s'illustre au quotidien auprès des personnels en difficulté. Ce programme intègre les actions menées par la Fondation au bénéfice des blessés (en et hors service / malades et personnels en situation de handicap) :

- Le stage Nouvel Elan à Saint-Aygulf : stage créé et financé par la Fondation à hauteur de 200 000 € par an (2 à 3 stages par an), en partenariat avec la CNMSS. Il permet aux personnels, placés en CLM - CLDM touchés par la blessure ou la maladie et en phase de reprise d'activité de s'approprier les outils pour reprendre confiance en eux.
- Des séjours au bénéfice des aidants : un séjour parisien pour les aidants et Une parenthèse pour les aidants.
- Des allocations médico-statutaires versées en cas de placement en congé pour longue maladie ou en congé de longue durée pour maladie (CLM-CLDM) (entre 2000 € et 2700 € selon les situations de famille), quelle que soit la cause du fait générateur. Une seconde allocation de 1500 € est également versée en cas de radiation.
- Des bourses projets ponctuelles liées à d'actions sportives ou non portées individuellement jusqu'à 500 € (sur étude de dossier). → partenariats@fondationmg.fr
- Des défis annuels invitant blessés et familles à mener ensemble un défi ludique, sportif et culturel



FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE

AIDER, ASSISTER ET SECOURIR

Depuis plus de 80 ans, la Fondation Maison de la Gendarmerie, reconnue d'utilité publique, œuvre en faveur des veuves, des orphelins, ainsi que tous les personnels de la gendarmerie et de leurs familles confrontés à des situations de détresse lors de drames tels que le décès, la blessure, le handicap ou la maladie.



AIDONS NOS BLESSÉS ET LEURS FAMILLES est un programme d'accompagnement de la Fondation Maison de la Gendarmerie afin d'apporter à tous les blessés, en service ou hors service, des aides et soutiens au quotidien.

NOS ACTIONS AU PROFIT DES PERSONNELS BLESSÉS, MALADES ET/OU SITUATION DE HANDICAP

Des aides financières suite à une décision médico-statutaire (servie dès le placement du militaire concerné):

- Ressortissant célibataire (2 000 €)
- Ressortissant marié sans enfant(s) à charge (2 400 €)
- Ressortissant avec enfant(s) à charge (2 700 €)
- Des secours urgents et exceptionnels
- Des cadeaux aux malades hospitalisés
- Des secours exceptionnels au profit des réservistes opérationnels blessés en mission (250 €)

- Des soutiens & stages :
Organisés par la DGGN

- Appui financier et logistique pour les stages de **"Reconstruction des blessés par le Sport"**. La Fondation Maison de la Gendarmerie accueille sur ses sites les stages **"AD Refectio"** (Grand-Crohot), **"Esprit de Cordée"** (Chamonix) et **"AquaPhénix"** (Argelès-sur-Mer).
- Appui financier et logistique pour les séjours **"proches aidants"**



Organisés par la Fondation

- Stages en faveur des personnels en CLM CLDM **"Nouvel Elan"**.



- Soutien aux familles confrontées au handicap **"Une parenthèse pour les aidants"**.





La Fondation Maison de la Gendarmerie aider, assister et secourir

La Fondation Maison de la Gendarmerie, reconnue d'utilité publique, a 80 ans en 2024. Pilier de l'action sociale aux côtés de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, elle œuvre auprès de l'ensemble des ressortissants et leurs familles (personnels actifs, civils, réservistes et retraités).

Dans ce cadre, elle agit sur 2 axes majeurs :

Au travers de son action sociale aux côtés des plus fragilisés

- L'accompagnement des veuves/veufs et orphelins de la gendarmerie nationale. Elle le fait déjà au travers de ses aides financières et depuis mars 2023 en copilotant le programme BLEU PUPILLES, programme national d'accompagnement des orphelins, quelles que soient les causes de décès du parent militaire.

- La réparation, en cas de maladie, de blessure ou de handicap par la mise à disposition d'infrastructures équipées et modernes afin d'héberger des populations fragilisées dans le cadre de stages et la mise en place de son programme AIDONS NOS BLESSES et leurs familles.

Au travers de son tourisme social

- La proposition de séjours touristiques de choix dans des lieux incomparables à des tarifs privilégiés.

- La proposition de séjours aux vacances scolaires pour les enfants de gendarme également à des tarifs privilégiés, voire de la gratuité (hors frais de dossiers) pour les orphelins.

NOS ACTIONS AU PROFIT DES VEUVES, VEUFS ET ORPHELINS

- Des aides financières immédiates⁽¹⁾ :
 - Jusqu'à 6 600 € par veuve ou veuf
 - 1 700 € par orphelin
- Des cadeaux événements
 - 180 € au moment de Noël
 - 100 € au 19e anniversaire
- Des séjours offerts⁽¹⁾ dans l'un des sites de vacances de la Fondation Maison de la Gendarmerie
- Des séjours gratuits dans les centres de vacances de jeunes pour les orphelins âgés de 6 à 12 ans.
- Des allocations études sans condition de ressources ⁽¹⁾
- Du soutien scolaire avec notre partenaire Prof Express⁽²⁾
- Des logements étudiants⁽²⁾
- Des apprentissages au code de la route, à la conduite accompagnée, au permis de conduire et au BAFA (gratuité pour les orphelins âgés de 17 ans)

⁽¹⁾ sous conditions - ⁽²⁾ actions cofinancées avec la Caisse Nationale du Gendarme

POUR NOS ANCIENS

Cadeau de fin d'année aux veuves / veufs âgés de 80 ans. à l'occasion des fêtes de fin d'année, la fondation offre à ses veuves et veufs un cadeau porté par les brigades de gendarmerie lors d'une visite au domicile.

Cadeau aux centenaires. La Fondation Maison de la Gendarmerie tient à honorer les centenaires de l'Arme en leur proposant un cadeau d'une valeur de 100 €.

LES PROGRAMMES DE LA FONDATION MG



BLEU PUPILLES est un programme d'accompagnement national des orphelins copiloté par la Fondation Maison de la Gendarmerie et la Direction générale de la gendarmerie nationale.

L'OFFRE TOURISTIQUE

Des vacances en famille ou entre amis à des tarifs privilégiés dans ses établissements à la mer, à la montagne ou sur Paris.



POUR NOS ÉTUDIANTS

Les allocations études⁽³⁾
(À partir de la 6e jusqu'à la fin de ses études)
Les logements étudiants⁽⁴⁾
(sur Paris et région parisienne ou en Province)

⁽³⁾ sous conditions pour les étudiants enfants de gendarme ou les réservistes opérationnels.

⁽⁴⁾ sous conditions. Actions cofinancées avec la Caisse Nationale du Gendarme. Partenaires : Nexity (Paris) et Parme (Province).

LES CAGNOTTES EN LIGNE

A l'occasion d'événements difficiles ou tragiques affectant les personnels, la Fondation Maison de la Gendarmerie a mis en place un dispositif gratuit de collectes en ligne permettant de reverser l'intégralité des fonds reçus. Depuis leur création en 2019, près de 300 cagnottes ont été ouvertes et plus d'1,2 million d'euros ont été versés sans frais aux familles bénéficiaires.

cellule.ef@fondationmg.fr
01 89 11 86 89 - 01 89 11 87 06

**Je fais un don au profit de
toute la communauté**



CONTACTS

Standard : accueil@fondationmg.fr
01 89 11 87 00
Social : cellule.sociale@fondationmg.fr
01 89 11 86 83 - 84
Cagnottes en ligne : collecte@fondationmg.fr
01 89 11 87 30
Séjours familles : cellule.ef@fondationmg.fr
01 89 11 86 89 - 87 06
Séjours colos : cellule.cvj@fondationmg.fr
01 89 11 86 85 - 86 - 87

CENTRES DE VACANCES DE JEUNES

Séjours en centres de vacances en France et à l'étranger, durant les vacances scolaires, réservés aux 6-17 ans. Des sessions de formation à la conduite accompagnée (gratuites pour les orphelins) ainsi qu'au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) sont également organisées chaque année.

Programmes complets et dates des séjours sur www.fondationmg.fr/tourisme
Infos & inscriptions: 01 89 11 86 85 - 86 - 87, cellule.cvj@fondationmg.fr

cellule.cvj@fondationmg.fr
01 89 11 86 85 - 86 - 87

Fondation Maison de la Gendarmerie
36 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - CS 50001
94306 VINCENNES CEDEX

www.fondationmg.fr





ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES : LE RÔLE CRUCIAL DE L'INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE

Depuis plusieurs années, des intervenants sociaux complètent l'action des gendarmes en prenant en charge l'accompagnement social des victimes, notamment dans le cadre de situations de violences intra-familiales. Laurent est l'un d'entre eux. Une équipe* l'a rencontré dans son environnement professionnel, en Ile-et-Vilaine.

UN MAILLON ESSENTIEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

L'intervenant social en gendarmerie (ISG) joue un rôle fondamental dans la prise en charge des victimes de violences intra-familiales. Ces professionnels du social travaillent en collaboration étroite avec les forces de l'ordre pour offrir un soutien immédiat et orienter les victimes vers des dispositifs d'aide appropriés.

Laurent travaille comme ISG depuis deux ans et couvre le ressort de la compagnie de gendarmerie départementale de Redon. Il intervient principalement dans les brigades de Redon, Bain-de-Bretagne et Guichen. Son poste est financé de manière tripartite par l'État, le département et les communautés de communes locales. Aujourd'hui, la France compte environ 450 intervenants sociaux en gendarmerie et commissariat, dont huit en Ile-et-Vilaine.

*source : GENDInfo



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES VICTIMES

Laurent intervient principalement dans des situations de vulnérabilité, notamment celles liées aux violences intra-familiales. Il reçoit les victimes en gendarmerie ou se rend à leur domicile lorsque la situation l'exige. Son rôle ne se limite pas à une simple écoute : il évalue la situation, conseille et oriente vers les structures sociales compétentes, telles que les Centres départementaux et communaux d'action sociale (CDAS et CCAS), les associations d'aide aux victimes, les médiateurs familiaux ou les psychologues.

Il existe trois types de saisines permettant l'intervention d'un ISG :

- **Les gendarmes** : ils peuvent adresser une personne à Laurent après une audition ou une intervention.
- **Les partenaires extérieurs** : services sociaux, associations ou hôpitaux peuvent solliciter un ISG pour une prise en charge.
- **Les victimes elles-mêmes** : certaines personnes contactent directement Laurent après avoir obtenu ses coordonnées par le biais d'une administration ou d'un proche.

UNE COLLABORATION INDISPENSABLE AVEC LES FORCES DE L'ORDRE

Le travail de Laurent s'inscrit dans une démarche de collaboration active avec les gendarmes. « Le rôle de l'ISG était déjà perçu comme utile avant mon arrivée. Ma prédécesseure avait instauré une réelle collaboration avec les gendarmes, ce qui a facilité mon intégration », explique Laurent.

Les gendarmes ont pleinement intégré le recours à l'ISG dans leur procédure. Désormais, une formation obligatoire est dispensée aux forces de l'ordre pour améliorer leur prise en charge des violences intra-familiales. Une saisine type de l'ISG est également intégrée au logiciel de rédaction des procédures de la gendarmerie, garantissant un meilleur suivi des dossiers.

UN QUOTIDIEN RYTHMÉ PAR LES SOLLICITATIONS ET LA FORMATION

Laurent assure une permanence deux jours par semaine à Redon et partage les autres jours entre les brigades de Guichen et Bain-de-Bretagne. Son travail se compose de rendez-vous en gendarmerie, d'entretiens téléphoniques et de visites à domicile. Il s'efforce de proposer un accompagnement adapté à chaque situation, en veillant à orienter les victimes vers les structures les plus pertinentes.

En parallèle, Laurent participe à des réunions avec les autres ISG du département afin d'échanger sur leurs pratiques et d'améliorer leur coordination. Ces rencontres permettent de partager des retours d'expérience et d'adapter les méthodes d'intervention en fonction des évolutions du dispositif de prise en charge des victimes.

UN IMPACT MESURABLE SUR LE TERRAIN

L'action des ISG est aujourd'hui reconnue comme essentielle dans le dispositif de lutte contre les violences intra-familiales. Laurent reçoit près de 290 saisines par an, un chiffre témoignant de l'importance de son travail. « Il est indispensable dans notre unité. Il permet aux victimes de recevoir un accompa-

gnement que nous, gendarmes, ne sommes pas en mesure de leur offrir », confie le gendarme Guillaume, en poste à Guichen.

Avec l'augmentation des signalements de violences intra-familiales, le besoin d'ISG se fait de plus en plus sentir sur le terrain. Leur travail permet non seulement d'améliorer la prise en charge des victimes, mais aussi de dégager du temps aux forces de l'ordre pour qu'elles se concentrent sur les enquêtes et les interventions. L'objectif à terme est d'étendre ce dispositif pour qu'il puisse couvrir l'ensemble du territoire national avec des effectifs suffisants.

UN PHÉNOMÈNE PRÉOCCUPANT EN FRANCE

Les violences intra-familiales constituent un phénomène préoccupant en France, touchant divers membres de la famille et engendrant des conséquences dramatiques.

CHIFFRES CLÉS

Les statistiques relatives aux violences au sein du couple varient selon les sources et les méthodologies utilisées. En 2019, **le nombre de féminicides a augmenté de 21 % en France**, avec **146 femmes tuées** par leur partenaire ou ex-partenaire. En 2021, **122 féminicides** ont été recensés, un chiffre en **hausse de 20 %** par rapport à 2020. En 2022, **118 féminicides** ont été dénombrés par le ministère de la Justice. En 2023, **94 féminicides** ont été recensés, soit **une diminution de 20 % par rapport à 2022**.

PROFIL DES VICTIMES ET DES AUTEURS

Les femmes sont les principales victimes de violences intra-familiales, représentant **87 % des cas** recensés en 2021. **Les auteurs** de ces violences **sont majoritairement des hommes, constituant 89 % des cas** en 2021. **Les enfants**, quant à eux, sont également vulnérables, avec des études indiquant que **12,2 % des personnes** ont été témoins ou victimes de violences physiques ou psychologiques avant l'âge de 15 ans.

RESSOURCES ET SOUTIEN AUX VICTIMES

Malgré les efforts déployés, les associations de terrain luttant contre les violences sexistes et sexuelles font face à un manque de moyens financiers. En octobre 2024, des associations ont exprimé leur préoccupation face à ce manque de financement, appelant à un engagement politique renforcé et à un soutien financier accru.

INITIATIVES ET MESURES EN COURS

Pour renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, une coalition composée d'environ soixante organisations féministes a présenté en novembre 2024 un ensemble de 140 mesures. Ces propositions couvrent divers aspects, tels que l'inceste, le harcèlement sexuel et le proxénétisme, et visent à améliorer la réponse judiciaire et sociale face à ces violences.

CONCLUSION

Les violences intra-familiales demeurent un fléau en France, affectant principalement les femmes et les enfants. Les gendarmes, en collaboration avec des intervenants sociaux, jouent un rôle crucial dans la prise en charge et le soutien des victimes.

Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les ressources allouées à la lutte contre ces violences et améliorer l'efficacité du système judiciaire et social.

AAMFG

ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE
35, les planèzes - 23400 BOURGANEUF

Encore plus d'actualités
sur notre site internet

Vous appréciez l'Écho du Képi
Ou le Bulletin d'informations ?
Vous souhaitez réagir à un article ?
Echanger, discuter, nous faire part
de vos envies et besoins ?

Alors connectez-vous sur www.aamfg.fr
et cliquez sur [Devenir Membre].
Ensuite il vous suffit de remplir le formulaire
et vous disposerez de toutes les fonctionnalités du site.



Flashez ce QR code
et retrouvez-nous sur

facebook

www.facebook.com/AAMFG.fr



Flashez ce QR code
et retrouvez-nous sur

twitter

twitter.com/aamfg

www.aamfg.fr

AAMFG

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.
Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.
Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

LES RESPONSABLES

Mme Murielle NOEL

Présidente Nationale

13 Route des Planèzes
23400 BOURGANEUF
muriellenoel@aamfg.fr
06 87 18 26 67

Fabienne GOESLIER-CHALLES

Vice présidente

70, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
fabiennechalles@aamfg.fr
06 86 30 17 40

Christine ROBIN

Secrétaire générale

155, chemin de Baylot
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
christinerobin@aamfg.fr
06 62 63 33 55

Virginie RODRIGUEZ

Responsable entraide

4E rue du G^{al} Audibert 35200 RENNES
virginierodriguez@aamfg.fr
06 26 88 06 09

Marianne BARALE

86 impasse Héra - Bat C2
83160 LA VILETTE DU VAR
mariannebarale@aamfg.fr
06 65 65 39 23

Christelle PINGEOT

37 rue du Vélodrome, 87000 Limoges
christellepingeot@aamfg.fr
06 22 26 60 59

Anne MARTINEZ

162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

POURQUOI ADHÉRER ?

www.aamfg.fr



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Cotisation annuelle : 15 € ⁽¹⁾

Don de soutien à l'association : ⁽²⁾

(montant libre et facultatif)

Total du paiement * (=1 + 2) :

Parrainage :

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

AAMFG – Service des Adhésions

13 Route des Planèzes 23400 BOURGANEUF

*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG